Cahiers de Psychologie Politique

N° 19 | 2011
L'inconscient collectif Août 2011

Présentation du dossier II : l’inconscient collectif

Alexandre DORNA

Édition électronique :
URL : https://cpp.numerev.com/articles/revue-19/1488-presentation-du-dossier-ii-l-inconscient-collectif
DOI : numerev_676
ISSN : 1776-274X
Date de publication : 24/08/2011

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : DORNA, A. (2011) Présentation du dossier II : l’inconscient collectif. *Cahiers de Psychologie Politique*, (19). https://doi.org/10.34745/numerev_676

Mots-clés :

Dans le dernier numéro des Cahiers de psychologie politique nous avons inclus un dossier (I) sur l'inconscient collectif. Ici nous poursuivons le travail dans un dossier II avec d'autres contributions. Nous disions que l'idée d'un dossier de ce type est venue de manière contradictoire et impérative, afin de concrétiser une question presque absente dans la problématique de la psychologie politique. La praxis de cette dimension absente mérite non seulement de la prudence épistémologique, mais aussi d'une bonne dose de volonté pour rompre les cloisonnements dans les sciences humaines. Rappelons que c'est justement le rôle des CPP, dont l'enthousiasme des collègues du comité de rédaction encourage les diverses prises de position. Certes, c'est un sujet esquivé par la doxa épistémologique officielle, car cela demande une vision holiste et transversale et un certain goût pour la théorie (au sens étymologique de contemplation), et demande un dialogue transdisciplinaire sincère et ouvert. Chose difficile de pratiquer étant donné l'existence des « chapelles » et des « dogmes » scientistes qui refusent de retrouver les liens conceptuels et de tenter d'unir ce qui est épars.

Ainsi, nous avons fait un appel à communication et à notre grande surprise, la réception d'articles fut nombreuse. D'où ce dossier II qui probablement appellera à un dossier III si nous restons sensibles aux bruits des nouvelles demandes de pluralité crédible.